



Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-41-1

Ottawa, le 17 avril 2007

Appel aux observations sur le projet de Code d'indépendance journalistique du Conseil canadien des normes de la radiotélévision

Erratum

1. Le Conseil **corrige** par la présente la note de bas de page de l'avis public susmentionné, publié le 13 avril 2007. La note de bas de page est remplacée par la suivante :

¹ Le 1^{er} septembre 2005, Global Communications Limited a fusionné avec Réseau de Télévision Global inc. et d'autres filiales de CanWest pour former CanWest MediaWorks Inc.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>